

prennent trop de liberté

de larges entorses au Code de la route. Enquête et réactions.

« Le postulat de départ est choquant »

Le postulat de départ de l'étude est choquant. Comme s'il y avait un gène, une prédisposition à l'incivilité et au non-respect des règles. Avocat spécialisé dans les délits routiers, co-fondateur de l'Automobile-club des avocats (ACA), le Montpellierain Jean-Charles Teissèdre ne goûte pas l'angle de cette enquête sur le comportement des Héraultais et des Gardois au volant.

« Le lieu de résidence et les mœurs font partie des critères qui tombent sous le coup de la loi pénale, ajoute-t-il. Ils sont constitutifs d'une discrimination. Et ce n'est pas pour rien ! Surtout qu'ici on opère un distinguo entre les natifs et les non-natifs du Gard et de l'Hérault pour les opposer à ceux de la Loire-Atlantique. » L'avocat complète: « Le rapport, sous couvert d'une démarche scientifique, rationalise des clichés sur les gens du Sud et les différences entre la France du Nord et la France du Sud. Chaque Français a droit à ses clichés et les auteurs reconnaissent dans leur conclusion qu'ils ont fait partie de leur postulat de départ. » Et encore: « Le rapport semble avoir pour objectif de valider la thèse de l'auteur du rapport sur la conditionnalité de la règle, thèse citée à tout bout de champ comme s'il s'agissait d'un fondement sérieux et irréfutable. »

Certes, reconnaît-il, il peut y avoir quelques différences culturelles entre le Nord et le Sud. À Paris, il est, par exemple, impensable pour un piéton de traverser quand le feu est rouge, même s'il n'y a aucune voiture en approche. « Il faut éduquer »,



■ J.-C. Teissèdre, avocat à Montpellier. O.S.C.

propose Jean-Christophe Teissèdre. Il rappelle que « beaucoup de moyens sont mobilisés pour la répression sur les routes. Et c'est tant mieux si on obtient des résultats. Pour sortir de cette obsession, on pourrait en mettre aussi, en matière économique et financière, parent pauvre de la justice. »

La responsabilité d'un organisateur sera peut-être un jour engagée

De son côté, Rémy Josseaume, président national de l'ACA, juge que « l'alcool est indissociable des fêtes qui sont très nombreuses dans le Sud. À tel point que le Sud a développé une culture de la fête. Et quand les fêtes sont plus nombreuses, l'alcool suit le même rythme. »

L'avocat soulève une possibilité pénale: « La vente d'alcool est souvent l'un des moyens de financer les fêtes locales. Peut-être qu'un jour, la responsabilité d'une collectivité, d'une mairie, d'un organisateur de soirée au sens large pourra être engagée ? On le fait déjà pour un cafetier qui vend de l'alcool à gogo. La justice est de plus en plus active pour débusquer la responsabilité des tenants. »

« C'est un peu partout pareil même si... »

Le Gardois Jacques Brinet, 49 ans, quatre fois champion de France d'auto-cross, tient également un magasin de vente de voitures d'occasion à Milhaud. « Pour des compétitions, je vais un peu partout en France, confie-t-il. Je ne vois pas pourquoi les conducteurs seraient davantage indisciplinés ici plus qu'ailleurs. Vitesse, alcool, etc. J'entends un peu le même discours partout », dit-il. Il va plus loin: le Gard est sensibilisé à l'insécurité routière, selon lui. Les conducteurs de ce département seraient même de plus en plus vertueux, à l'entendre.

On se trouve des excuses

« J'ai participé à une grosse soirée à Bellegarde samedi soir avec de gros fêtards, énonce-t-il, et justement dans presque chaque groupe ce soir-là il y avait un capitaine de soirée qui, lui, est resté sobre. Pour la dernière feria, c'était pareil. Les gens étaient inquiets des risques. Nombreux sont ceux qui se demandent s'il y aura bien des navettes pour rentrer chez eux. Je fréquente toutes les générations - mon fils a 22 ans - et toutes font attention aux risques, à l'alcool, etc. » Il a la même impression s'agissant des drogues. Pour autant, Jacques Brinet ajoute que « parfois, c'est vrai, certains boivent deux ou trois verres avant de prendre le volant mais ils font quand même attention. Ce n'est pas comme s'ils buvaient un litre ! » C'est justement cette distance avec la règle que relève à longueur de pa-



■ Le Gardois Jacques Brinet. D.R.

ges l'étude sur le comportement des conducteurs gardois et héraultais. À ce titre, Jacques Brinet trouve cette étude « un peu excessive. La réalité n'est pas si noire », juge-t-il.

Sur la vitesse, en revanche, le pilote gardois est plus mesuré. Comme le décrit si bien l'étude, il finit par reconnaître qu'effectivement « il existe des courses sauvages entre jeunes », citant ces « trois jeunes Nîmois qui se sont enroulés récemment autour d'un platane ». Il convient qu'il « y a un travail de fond à faire pour tous ces jeunes qui font des trucs sauvages. Il y a un manque d'encadrement pour ces passionnés. »

En énumérant de récentes catastrophes routières dans le Gard, comme en mai, à Clarensac, où une jeune femme s'est tuée, Jacques Brinet affirme que « nous avons tous ce genre d'accidents en permanence en tête. Même les jeunes. Et c'est vrai que l'on se trouve facilement des excuses. On se dit que si tel accident a été mortel, c'est parce qu'il y avait une buse dans le fossé par exemple. En fait, on parle toujours de l'autre, pas de soi-même. C'est dommage », finit-il par avouer.



LA PHRASE

« Première cause de mortalité sur la route en France, l'alcool est présent dans un tiers des tués dans la région. »

Les auteurs de l'étude.

LE CHIFFRE

1 600

C'est le nombre de jours de fêtes votives par an dans le Gard et l'Hérault selon l'étude sur les comportements des conducteurs. Celles-ci sont principalement concentrées sur une période de cinq mois de l'année, de mai à septembre.

Routes: le nombre de morts encore en hausse



■ Il y a une semaine, Jerry Collins et son épouse décédaient sur l'A9. J.-P.A.

En 2010, il y a eu 104 tués dans l'Hérault et 74 tués dans le Gard. Quatre ans plus tard, en 2014, la sécurité routière a comptabilisé 94 tués sur les routes héraultaises et 43 morts sur les routes gardoises. « Cette année, la hausse est sensible: au 9 juin, on compte déjà 48 tués dans l'Hérault contre 34 à la même date l'année dernière. Et 34 tués depuis le 1^{er} janvier 2015 dans le Gard contre 13 à la même date en 2014 », commente Vincent Montel.

Une centaine de personnes meurent chaque année sur les routes. À l'exception de 2013 où il n'y avait eu « que » 70 tués. « C'est le deuxième département de l'Hexagone qui compte le plus de morts sur les routes derrière les Bouches-du-Rhône (127 tués en 2014). » Le chef du service sécurité routière de la DDTM de l'Hérault ajoute que, traditionnellement, on compte un tiers de tués en ville pour deux-tiers des accidents et à l'inverse, deux-tiers des tués hors agglomération pour un tiers des accidents.

À l'université

Mélanie Lelong, Caroline Lopez et Alexandre Zwertvaegher soutiendront leur mémoire de master en public à l'université de Nîmes (*) sur des sujets de recherche portant sur la répression pénale des violences routières ayant entraîné des accidents mortels. Ces soutenances s'effectueront devant les membres de l'association Charlotte Matthieu Adam. Celle-ci est formée de familles de victimes et demande devant les tribunaux que de tels faits ne soient plus qualifiés d'homicides involontaires. (*) Vendredi 19 juin, de 17h à 18h30, site Vauban, Amphi A3.

Fêtes votives: le taureau par les cornes

Prévention | Charte avec les maires, présence d'associations spécialisées...

La fête locale est un enjeu considérable. Pour le maire d'abord qui peut être tenu pour fautif si un accident ou une bagarre mortelle surviennent et qui peut y jouer sa réélection. « Si le maire la fait interdire, on le pend », lance ainsi, dans l'étude, un habitué de ces séculaires fêtes votives - 257 dans le Gard, 186 dans l'Hérault - auxquelles les auteurs ont consacré un large chapitre.

Gros travail de fond

L'étude « exploratoire » ne propose rien de révolutionnaire et doit être suivie d'une seconde, plus approfondie. On peut y lire par exemple que « la consommation excessive d'alcool n'est jamais tolérée de la part des maires. La population jeune est clairement pointée du doigt. Prévoir un capitaine de soirée est la meilleure solution (...) ».

Cette enquête intervient dans la foulée du coup de sang de l'ex-préfet du Gard, Hugues Bouziges. Le 7 décembre 2012, cinquante maires gardois et présidents de comité des fêtes s'étaient réunis à Vauvert pour faire le point sur la volonté du préfet de carrément limiter les jours de festivités. Un crime de lèse-festaire ! Se basant sur le fait qu'il y a « plus de jours de fêtes (800) que de jours au calendrier », il avait recensé, cette année-là, 51 rixes, 35 blessés, 26 personnes interpellées et trois écrouées.



■ Il existe 257 manifestations dans le Gard et 186 dans l'Hérault. Photo BRUNO CAMPELS

« Il y a toujours une alcoolisation massive lors de ces fêtes qui induisent des comportements inadmissibles. Mais tous les acteurs, maires en tête, se mobilisent. Il y a eu un gros travail de fond pour garder cette tradition qui maintient le bien-être ensemble », reconnaît Christophe Borgus.

Le directeur de cabinet du préfet du Gard explique qu'une vingtaine de communes viennent de signer (ou vont le faire) une charte avec la pré-

fecture et des associations spécialisées. « Elle n'a certes pas de valeur juridique mais elle est importante, confie encore Christophe Borgus. L'État s'engage à apporter son soutien aux communes, en organisant des sessions de formation sur les règles de sécurité par exemple. Les maires s'engagent, eux, à fournir des stands de prévention et des aires de repos avec des intervenants de sécurité routière. » En espérant que les

prochains bilans seront au moins aussi « positifs » que celui de 2014 où il y a eu « peu de drames ».

Présence d'une association aux afters sur les prés du Cailar

Coordinateur de la prévention à l'association gardoise Samuel-Vincent, Olivier Guibaud souligne que tout le monde a pris le taureau par les cornes depuis le coup de gueule de l'ex-préfet. Des moyens ont été mis sur la prévention. Rien que cette association bénéficie d'une aide 7000 € pour financer la présence de deux ou trois intervenants tout au long des fêtes à Marguerittes, Saint-Gilles, Beaucaire, Le Cailar et Vauvert. Via un dispositif baptisé les Piafs (prévention, action, fêtes, solidarité), elle dresse des stands au cœur des manifestations, organise des maraudes, distribue éthylo-tests... « Le tout, avec un discours bienveillant et éducatif », précise-t-il.

Mieux, l'association a réussi à imposer depuis 2013 sa présence rassurante lors d'afters sur les prés du Cailar également utilisés par Vauvert et Aimargues pendant leurs fêtes. « Nos actions portent leurs fruits. Elles créent du lien, rassurent les parents. Et il y a moins de bagarres et de conduites excessives », estime Olivier Guibaud. Avec Olivier Borgus, il partage l'idée qu'un jour la responsabilité des organisateurs pourrait bien être engagée après un drame.